

DACP

REF : DACP2014036

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Autorisation de signature.

EXPOSE :

Dans le cadre d'une démarche pédagogique tendant à promouvoir l'usage des nouvelles technologies en matière d'éducation, la ville d'Aubervilliers prévoit de généraliser sur l'ensemble des écoles d'Aubervilliers l'usage des outils numériques, initié dans le cadre de la livraison de groupe scolaire Amrouch/Delbo.

Ainsi, au regard des besoins de la ville en matière d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place des classes mobiles (pour les écoles primaires – 22 classes sont concernées), il est nécessaire pour 2015, de procéder à l'acquisition :

- De chariots mobiles correspondant chacun à une demi classe, en mesure de recevoir des tablettes et/ou des netbooks (11 à 15 équipements par chariot),
- De postes maîtres (micro-ordinateur portable, un par chariot),
- D'un logiciel de gestion de la classe mobile,
- D'un serveur de stockage de type « WebDav » incluant l'authentification,
- De logiciels utilitaires éducatifs installés sur les tablettes et les netbooks,
- De prestations d'intégration et de formation,
- De vidéoprojecteurs permettant l'affichage sur un tableau blanc ou un pan de mur du poste maître (un par chariot).

Afin de financer l'achat de ces équipements évalués pour l'année 2015 à 200 000,00 €, la commission des finances du Sénat, par un courrier daté du 23 mai 2014 a informé la ville qu'elle pouvait bénéficier d'une subvention d'investissement d'un montant de 45 000 € (voir plan de financement annexé au présent rapport).

Dans ce cadre, l'engagement de Mme ASSASSI, Sénatrice de la circonscription, à travers une aide financière au titre de sa réserve parlementaire dont elle se propose de faire bénéficier la ville pour l'équipement informatique dans le cadre de la mise en place des classes mobiles, permettra de mettre en œuvre de nouveaux modèles pédagogiques, qui depuis quelques années se développent de manière considérable.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- d'autoriser le Maire à solliciter des subventions pour cette opération auprès de tout organisme susceptible de pouvoir la financer et notamment auprès de l'État dans le cadre de la réserve parlementaire ;
- d'autoriser le Maire à signer les conventions ou tout autre document qui en régleront les conditions d'exécution.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoint au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014036

Signataire : MC/ED

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant, eu égard au développement considérable des technologies numériques notamment dans le domaine scolaire, la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux modèles pédagogiques ;

Considérant qu'il est ainsi nécessaire de solliciter des subventions afin de financer l'opération d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles des écoles primaires de la Ville, notamment auprès de l'État dans le cadre de la réserve parlementaire.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-annexé ;

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions pour cette opération auprès de tout organisme susceptible de pouvoir la financer et notamment auprès de l'État dans le cadre de la réserve parlementaire ;

AUTORISE le Maire à signer les conventions relatives à cette opération ou tout autre document qui en régleront les conditions d'exécution.

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI
Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014

Publié le 11/07/2014

Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI

Adjointe au Maire

